



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

ADMINISTRATION

11

EDUCATION

01

RURAL

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

SOCIAL

01

N° 1430

6 Novembre 2017

6 November 2017

9H22/9:22 AM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	072 /AONO/MINH DU/CMPM/17 DU 03 NOVEMBRE 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072 /AONO/MINH DU/CMPM/17 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE KETTE, REGION DE L'EST (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2017.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-11-2017

2	Reference	N°000024/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 Du 06/11/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000024/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 06/11/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU LOTISSEMENT N.TAWA, QUARTIER CITY MANKON DANS LA VILLE DE BAMENDA FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 LIGNE BUDGETAIRE N° 3101024-01-003-0004-00582-23911200
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-12-2017

3	Reference	004/AONO/CIPM/BEC/OC-CO/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CIPM/BEC/OC-CO/2017 DU 20/10/2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR PARKING DE CAMIONS DANS LES MAGASINS DE L'OFFICE CEREALIER A GAROUA REGION DU NORD FINANCEMENT : MINFI/CTR CHAP 93
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-11-2017

4	Reference	001 /AC/MINMAP/CRB/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/MINMAP/CRB/CIPM/2017 DU 18/10/2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE REY-BOUBA, ARRONDISSEMENT DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-11-2017

5	Reference	001_ /2017/AAMI/MINEPAT DU 26 OCT 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001_ /2017/AAMI/MINEPAT DU 26 OCT 2017 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES AVEC CHEF DE FILE, EN VUE DE L'ELABORATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-12-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	3434/ASMI/MINH DU/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 03434/ASMI/MINH DU/2017 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE DANS CERTAINES COMMUNES DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-11-2017

7	Reference	3435/ASMI/MINH DU/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 3435/ASMI/MINH DU/2017 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MINH DU DE LA MENOUE, DU LOGONE ET CHARI ET DU MAYO-DANAY
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-12-2017

8	Reference	001/ONIT/KCC/SW/KCC/SW/KCCTB/2017 Lire
	Titre/objet	ADDENDUM OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 001/ONIT/KCC/SW/KCCTB/2017 OF 26/09/2017, FOR THE REHABILITATION OF SOME STREETS IN THE KUMBA CITY COUNCIL MUNICIPALITY, MEME DIVISION, SOUTH WEST REGION LOT 1 & LOT
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N° 021/SOWEDA/DG/eF/17 Lire
	Titre/objet	WITH RESPECT TO TENDER N° 019/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 14/09/2017 FOR THE SUPPLY OF MAINTENANCE TOOLS, OFFICE FURNITURE AND AGRICULTURAL & OFFICE EQUIPMENT TO SOWEDA BY EMERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	N° 03/AS N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	N°08/C/C/SG/C1PM/20/AS N°04BIS/A0NO/CIM/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/C/SG/C1PM/20 17 DU 01/11/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/A0NO/CIM/CIPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017 POUR LA SURVEILLANCE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE LA VILLE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N°09/C/C/SG/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/C/C/SG/CIPM/2017 DU 01 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03BIS/A0NO/C/LM/CIPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017 POUR T ES TRAVAUX D 'ALIMENTATION ET D'EXTENSION CDE AU QUARTIER KILOMETRE 99 DE LA VILLE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D 'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

13	Reference	03425/C/MINH DU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03425/C/MINH DU PORTANT RECTIFICATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

14	Reference	N° 022/SOWEDA/DGAF/17 Lire
	Titre/objet	WITH RESPECT TO TENDER N° 020/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 20/09/2017 FOR THE SUPPH 01 OFFICE EQUIPMENT & FURNITURE TO SOWEDA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	049/2017 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS FOR THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 005/ONIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRB/2017 OF 08/09/2017 FOR THE SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MUNDEMB A COUNCIL CHAMBERS NDAIN DIVISION, SOUTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	N° 021/SOWEDA/DG/eF/17 Lire
	Titre/objet	WITH RESPECT TO TENDER N° 019/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 14/09/2017 FOR THE SUPPLY OF MAINTENANCE TOOLS, OFFICE FURNITURE AND AGRICULTURAL & OFFICE EQUIPMENT TO SOWEDA BY ERNERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

17	Reference	N° 03/AS N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [03425/C/MINH DU](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 03425/C/MINH DU PORTANT RECTIFICATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [N° 022/SOWEDA/DGAF/17](#) [Lire](#)

Titre/objet WITH RESPECT TO TENDER N° 020/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 20/09/2017 FOR THE SUPPH 01 OFFICE EQUIPMENT & FURNITURE TO SOWEDA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

20

Reference [049/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION OF RESULTS FOR THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 005/ONIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRB/2017 OF 08/09/2017 FOR THE SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MUNDEMBE COUNCIL CHAMBERS NDAIN DIVISION, SOUTH WEST REGION.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

21

Reference [N°05/D/C/SG/CFPW1/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°05/D/C/SG/CFPW1/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

22

Reference [N°061.17/AONO/SONARA/CIPM/2017 DU 06/09/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE ***** RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°061.17/AONO/SONARA/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) POINTS D'EAU COMMUNAUTAIRES DANS LES VILLAGES MUKUNDANGE ET DIKOLU

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

23

Reference [N°06/D/C/SG/CIPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°06/D/C/SG/CIPM/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-CONNUDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	DECISION N 1897/DG/PAD DU 30/10/2017 Lire
Titre/objet	DECISION N 1897/DG/PAD DU 30/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT ICCSOFT SA/RESYTAL, BP 5937 YAOUNDE, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 018/AOIR/PAD/CIPM/2017 DU 05 JUILLET 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ÉVALUATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE EXISTANT DU PORT AUTONOME DE DOUALA ET SON ACTUALISATION.-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

25

Reference	02/DC/CIPM/CABAF IF du 16/10/2017 Lire
Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIE, MAÎTRE D'OUVRAGE INFORME LES ENTREPRISES AYANT ACQUIS LES DEMANDES DE COTATION POUR ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM QUE LES QUANTITÉS ET LES RÉFÉRENCES MERCURIALES ONT ÉTÉ MODIFIÉES AINSI QU'IL SUI : PRIX DÉSIGNATIONS QUANTITÉS 201 CAHIER DE PRÉPARATION POUR FRANCOPHONE 700 202 CAHIER DE PRÉPARATION POUR ANGLOPHONE 50 203 ARDOISINE 94 204 STYLO BILLE BLEU 100 206 CRAIES DE COULEUR : RÉFÉRENCE MERCURIALE 49 003 130 100 LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RESTE MAINTENUE AU LUNDI 06 NOVEMBRE 2017 À LA MÊME HEURE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072 /AONO/MINHDU/CMPM/17 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE KETTE, REGION DE L'EST (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2017.

FINANCEMENT
 FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien des voiries en terre dans la ville de KETTE, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales
- Le déplacement des réseaux, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot ci-après indiqués :

Lot	Villes	Désignation	Longueur (m)
1	KETTE	Tronçon 1 : Lycée bilingue – Mokolo – Abatoir rivière MODEK (100 ml); Tronçon 2 : Rond-point marché – Mission Catholique – lycée (1 300 ml) ; ; Tronçon 3 : Rond-point marché – brigade de gendarmerie (900 ml) ; Tronçon 4 : Place des fêtes – CETIC (650 ml) ; Tronçon 5 : NYLON – rivière Modek – lycée (600 ml) ; Tronçon 6 : Route GOGADJI – SAR/SM stade municipal (1 200 ml) Tronçon 7 : Rond-point – Chef Minang – kpanga (800 ml) ; Tronçon 8 : Tailleur Djibrilla – Mbounou – kpangala (800 ml) ; Tronçon 9 : Poste forestier – antenne nextel (450 ml) ; Tronçon 10 : Etude maître BASSOK-EP-KETTE (350 ml) ; Tronçon 11 : Hôpital – auberge Gomina (200 ml) ; Tronçon 12 : Route centrale thermique (200 ml) ; Tronçon 13 : Place des fêtes – quartier Bozize – camp BK (850 ml) ; Tronçon 14 : Hôpital – sortie menuiserie Sangha (500 ml).	9 000

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale– Yaoundé).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale– Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **70 000 F (soixante-dix mille francs)** CFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)** au plus tard le **28 NOVEMBRE 2017 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

«AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072 /AONO/MINH DU/CMPM/17 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE KETTE, REGION DE L'EST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Financement : FONDS ROUTIER 2017. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots :

Lot	Villes	Cautionnement Provisoire	MONTANT PREVISIONNEL
1	KETTE	1 073 250	59 625 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 28 NOVEMBRE 2017 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - c3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines
- Ou Technicien supérieur de Génie Civil ayant BAC + 2 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (04) projets de travaux de voiries urbaines;
- c4) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le conducteur des travaux, Ingénieur de Génie Civil le cas échéant ;
- c5) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 40 millions FCFA ;
- c6) **de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés de fourniture au cours des trois (03) dernières années ;**
- d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur vibrant;
 - 01 niveleuse ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 23 éléments des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références03 éléments
- B - Personnel d'encadrement11 éléments
- C - Matériel12 éléments
- D- Surface financière01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7è étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Novembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000024/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 06/11/2017
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU LOTISSEMENT N.TAWA,
QUARTIER CITY MANKON DANS LA VILLE DE BAMENDA FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT
DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 LIGNE BUDGETAIRE N° 3101024-01-003-0004-00582-23911200**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3101024-01-003-0004-00582-2391

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production et de transport de l'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable du lotissement N. TAWA, quartier City Mankon, dans ville de Bamenda.

2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- L'installation de chantier;
- Le transport et la manutention des tuyaux, et des accessoires
- L'implantation;
- Le nettoyage et désherbage;
- Les terrassements;
- La fourniture et la pose de tuyaux PVC de diamètres 160 et 90 mm, et pièces de raccord et accessoires;
- Le raccordement du nouveau réseau au réseau existant;
- Les essais de pression, la désinfection des canalisations ;
- L'analyse bactériologique ;
- La mise en service du réseau;
- La remise en état des lieux;
- Et travaux divers.

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le montant prévisionnel des travaux est de **154 068 395 FCFA TTC** (cent cinquante-quatre millions soixante-huit mille trois cent quatre-vingt-quinze francs CFA Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans la ville de Bamenda, en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux hydrauliques.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER Exercice 2017, sur la ligne budgétaire N° **3101024-01-003-0004-00582-23911200**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, porte 304 de l'immeuble siège de la Camwater.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000 F CFA (cent mille francs CFA)**, à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte 301, troisième étage, au plus tard le **05/12/2017 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000024 /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 06/11 /2017
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU LOTISSEMENT N.TAWA,
QUARTIER CITY MANKON DANS LA VILLE DE BAMENDA**

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, et d'un montant de **3 080 000 F CFA (trois millions quatre-vingt mille Francs CFA)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une Autorité Compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/12 /2017 à 12 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Camwater, dans la salle de conférence du 3ème étage de la CAMWATER de à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**. **14-1 - Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce exigée dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière du Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des sous critères essentiels ;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant minimal de 30 800 000 F CFA ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

●

14-2 - Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite du site des travaux.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, BP 524 Douala, tel : 233 42 82 54.

DOUALA le 6 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

OFFICE CÉRÉALIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
004/AONO/CIPM/BEC/OC-CO/2017 DU 20/10/2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR
PARKING DE CAMIONS DANS LES MAGASINS DE L'OFFICE CEREALIER A GAROUA REGION DU
NORD FINANCEMENT : MINFI/CTR CHAP 93**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
MINFI/CTR CHAP 93.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office Céréaliier, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un hangar pour parking de camions dans les magasins de l'Office Céréaliier sis à Garoua dans la Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- FONDATIONS
- CHARPENTE - COUVERTURE
- ELECTRICITE
- PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **25 000 000 {vingt-cinq millions} F CFA.**

4. Allotissement

Les travaux ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant une compétence dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Reliquat des Fonds du Projet de Construction des Magasins de Stockage de l'Office Céréaliier.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction, Générale de l'Office Céréaliier, tel ; 222 27 14 38, B.P. 298 Garoua, à dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de l'Office Céréaliier, Secrétariat du Directeur Général à Garoua contre reçu de versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA au compte C.A.S. de l'ARMP sous le n°335 988 70001/14** ouvert à la BICEC à Garoua dont l'original est à joindre au dossier administratif. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles doit être déposée au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier au plus tard le **13/11/2017 à 10 heures**, heure locale, et revêtue de la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/CİPM/BEC/OC-CO/2017 DU 20/10/2017
POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR PARKING DE CAMIONS DANS LES
MAGASINS DE L'OFFICE CERÉALIER A GAROUA REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/11/2017 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Office Céréaliier dans la salle de conférence de l'organisme.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Pièces administratives non conforme au DAO à l'ouverture des offres ;
2. Fausses déclarations à l'ouverture des offres ;
3. Non-paiement de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
4. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
5. Omission d'un prix Unitaire quantifié dans le bordereau des prix Unitaires ;
6. Omission d'un sous-détail des prix ;
7. Note technique inférieure à 70%. Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP ^ _
8. Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

a) Les propositions techniques seront évaluées selon les critères binaires (oui/non) définis dans le tableau suivant :

1	Le chiffre d'affaires moyen (Bilan des trois dernières années) > à 50 000 000 de francs CFA (2014, 2015, 2016)	OUI/NON
---	--	---------

2	Capacité d'autofinancement (Solvabilité).	OUI/NON
3	Les références d.e l'entrepreneur au cours des deux derniers exercices.'La première et dernière page de la lettre commande et du procès-verbal (minimum 2 lettres commande +2 procès-verbal de réception des travaux BIP)	OUI/NON
4	La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (factures d'achats + cartes grises + assurances).	OUI/NON
5	Méthodologie, Organisation et planning d'intervention	OUI/NON
6	L'expérience du personnel d'encadrement (Diplôme certifié + CV daté et signé)	OUI/NON
7	Le CCTP paraphé, daté et signé	OUI/NON
8	Certificat de visite de site signé du Maître d'Ouvrage	

15. Attribution

Les conditions à remplir pour être attributaire sont précisées dans le RPAO. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux-disante après correction et n'ayant pas le prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalier, tel : 222 27 14 38, BP : 298 Garoua.

GAROUA le 20 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

GOURLEMOND GILBERT

COMMUNE DE REY BOUBA

AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/MINMAP/CRB/CIPM/2017 DU 18/10/2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE REY-BOUBA, ARRONDISSEMENT DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2017, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), lance pour le compte du Ministère de l'Education de base, une Demande de Cotation pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Rey-Bouba pour un coût prévisionnel de l'ensemble des opérations estimées à **Douze Millions Neuf Cent Dix Huit Mille (12 918 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises** dans l'Arrondissement de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent l'achat et la livraison des matériels tels que définis dans le devis descriptif et quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Douze Millions Neuf Cent Dix Huit Mille (12 918 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises prestataires de services installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, exercice 2017. Autorisations d'engagement: BZ14757.
Imputations : 51 15 197 02 641522 6114 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente Demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Rey-Bouba, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu dans les Services de la Commune de Rey-Bouba, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Rey-Bouba, de la somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un(01) l'original** et **six (06)** copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé dûment signé à la Commune de Rey-Bouba, au plus tard le à 09h00 heures, heure locale. Elle devra porter la mention

10. Délai de Livraison

Un(01) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de **Deux cent cinquante huit mille trois centsoixante (258 360) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI et dont le montant est de Deux cent cinquante huit mille trois centsoixante (258 360) francs CFA.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **07 novembre 2017 à 10 heures** précises au service de la commission interne de passation de Rey - Bouba, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée la moins disante et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de base de Rey-Bouba.

TCHOLLIRE le 18 Octobre 2017

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /2017/AAMI/MINEPAT DU
26 OCT 2017 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE
BUREAUX D'ETUDES AVEC CHEF DE FILE, EN VUE DE L'ELABORATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun, le Gouvernement a engagé le processus devant permettre de doter le pays des principaux outils d'aménagement du territoire que sont le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, et les dix (10) Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

Le niveau d'avancement de ce processus en octobre 2017 se présente en résumé comme suit :

- l'élaboration du Schéma National a été engagée en 2015 ;
- l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire a également démarré en 2015 pour les Régions de l'Est et du Sud, et en 2017 pour les Régions de l'Adamaoua, du Littoral, de l'Ouest et du Nord-Ouest ;
- les marchés pour l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions du Centre et de l'Extrême-Nord sont en cours de passation.

Pour ce qui concerne les Régions Nord et du Sud-Ouest, le Gouvernement camerounais bénéficie d'un appui technique et financier de la coopération allemande pour leur élaboration.

Dans le but de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Etudes ou de Groupements de Bureaux d'Etudes avec chef de file devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord, le Maître d'Ouvrage, lance un Appel International à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes et Groupements de Bureaux d'Etudes avec chef de file, intéressés dans les conditions définies dans les sections ci-après.

Les Groupements non solidaires de Bureaux d'Etudes internationaux et nationaux avec chef de file sont fortement encouragés et la contribution des Bureaux d'Etudes nationaux devra être substantielle.

Le prestataire sélectionné devra s'appuyer sur les structures camerounaises nationales et régionales qui produisent des données géographiques diverses.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Bureaux d'Etudes ou Groupements de Bureaux d'Etudes avec chef de file, devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint pour « l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord ».

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

décrire le contexte, le processus national d'élaboration des Schémas d'aménagement et la localisation du territoire de l'étude (avec prise en compte des exercices d'élaboration des Schémas d'aménagement des autres Régions du Cameroun et de l'élaboration du Plan de Zonage du Territoire National) ;
inventorier les informations disponibles, les données géographiques disponibles (couches, formats, échelles, etc.), les images satellitaires, les études de base disponibles, les partenaires/organisations/institutions détenant ce type d'informations, etc. ;
dresser le portrait actuel du territoire, la politique et les outils de développement ;
établir un diagnostic de l'état actuel du territoire de la Région ; ce diagnostic prendra la forme suivante :
un document en format Word présentant une analyse détaillée du territoire ;
un atlas format A4 présentant toutes les cartes thématiques pouvant être produites à partir des données disponibles ;
un rapport de synthèse du diagnostic du territoire ;
A titre indicatif, les principaux thèmes à couvrir sont :

i. l'organisation politique et administrative (cartes régionale, sur les arrondissements, les communes, etc.) ;
ii. l'environnement (cartes phytosanitaires, aires protégées, bassins versants, zones à risques, plaines inondables, corridors de transhumance, etc.) ;
iii. le niveau de dégradation des sols, des forêts et des zones de pâturage, et l'impact sur la productivité des sols de la Région du Nord ;
iv. les ressources naturelles (mines, forêts, énergie hydroélectrique, corridors de transport d'énergie, etc.) ;
v. les infrastructures (routes, réseau ferroviaire, réseau électrique, télécoms, établissements d'enseignement, équipements publics, etc.) ;
vi. la démographie (répartition de la population, genre, densité, dynamiques de population, etc.) ;
vii. l'économie (agriculture, forêt, pastoralisme, pêche, cadastre minier, activités minière, hydrocarbures, tourisme, transformation, commerce et industrie, etc.) ;
viii. l'urbanisation, l'assainissement et la gestion des ordures ;
ix. les autres thématiques d'intérêt.
dresser une analyse prospective du territoire de la Région, précisant notamment de manière claire les leviers socio-économiques et culturels de développement de la Région du Nord ;
définir les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région ;
à partir de l'exercice de Plan de Zonage du Territoire National actuellement en cours, produire le plan de zonage de la Région du Nord (utilisation et réservation des terres : agriculture, pâturage, bassins versants, zones inondables, espaces miniers, espaces forestiers, aires protégées, zones industrielles, zones à risques, zones dégradées, etc.) ;
déterminer les objectifs stratégiques, les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan d'action quinquennal ;
élaborer les documents cartographiques à des échelles appropriées (1:200 000 ou plus grandes) traduisant les orientations fondamentales d'aménagement et de développement durable de la Région, ainsi que les choix d'action qui en découlent ;
définir un cadre de mise en œuvre et de suivi et évaluation de la mise en œuvre ;
intégrer le Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord en lien avec le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et ceux des Régions limitrophes de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord.
Le Bureau d'Etudes veillera également à dresser la situation de la connectivité des différentes aires protégées de la Région, menacées par la conversion des « corridors » en zones de cultures ou des plantations agro-industrielles. Il faudra également prendre en considération l'impact des pays voisins sur l'exploitation et la dégradation des ressources naturelles, et proposer des solutions aux difficultés identifiées.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Bureaux d'Etudes ou Groupements de Bureaux d'Etudes avec chef de file installés au Cameroun ou à l'Etranger.

Ces Bureaux d'Etudes ou Groupements de Bureaux d'Etudes avec chef de file, doivent justifier des compétences et expériences dans les domaines suivants : planification du développement ; aménagement du territoire ; études socio-économiques ; études démographiques ; développement urbain ; développement rural ; agro-industries ; agro-foresterie ; géologie minière ; gestion environnementale ; droit foncier ; systèmes d'information géographique ; cartographie ; aménagement des zones industrielles ; infrastructures sociales ; infrastructures des technologies de l'information et de la communication ; études de financement des projets ; management de projet ; et renforcement des capacités.

Le bureau d'étude chef de file devra avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au minimum de trois (03) millions d'Euros au cours des cinq dernières années

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par les ressources de la Coopération allemande à travers le Fonds Commun-Programme Sectoriel Forêt-Environnement, conformément aux accords de coopération entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose - MINEPAT, à Yaoundé, 2^{ème} étage, Porte n° 231 bis. Tél : 222 23 36 48, 222 23 19 97, 222 22 55 04 ; Fax : 222 23 36 48 ; E-mail : yepmoujj@yahoo.fr ; djoubeyrou_roland@yahoo.com »

au plus tard le 29 DEC 2017 à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° __001__ /2017/AAMI/MINEPAT DU 26 OCT 2017 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES AVEC CHEF DE FILE, EN VUE DE L'ELABORATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD.»

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

- Pour les candidats nationaux :

- une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du Candidat (en cas de groupement par chaque membre) ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (en cas de groupement par chaque membre) ;
- une copie de la carte de contribuable en cours de validité (en cas de groupement par chaque membre) ;
- une copie de l'attestation de non redevance datant de moins quatre-vingt-dix (90) jours (en cas de groupement par chaque membre) ;
- l'autorisation de vérification des références. Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Bureau d'Etudes ou du mandataire du Groupement, devra permettre au Maître d'ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- des documents authentifiés démontrant la capacité financière du soumissionnaire ou du chef de file en cas de groupement qui doit être supérieur à cinq (05) millions d'Euros, calculée sur la moyenne des cinq (5) dernières années (bilans, attestations de chiffres d'affaires ou attestations fiscales ou comptes des profits et pertes des cinq (5) dernières exercices) ;
- un document de présentation du Bureau d'Etudes : historique, domaines d'expertise, effectifs (en cas de groupement par chaque membre) ;
- les références du Bureau d'Etudes ou Groupement de Bureaux d'Etudes (au plus 10) pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années : intitulé du projet, pays, client, budget, (voir format de présentation des références en Annexe 1) ;
- une déclaration d'engagement signée du Directeur Général de chacun des Bureaux d'Etudes membres du Groupement (Annexe 2) ;
- une liste du personnel disponible pour les services proposés (présentant la formation, l'expérience professionnelle et régionale, l'ancienneté de service dans l'entreprise, l'expérience spécifique par rapport au projet ainsi que l'expérience de travail dans des fonctions similaires). Cette liste doit permettre d'apprécier de manière fondée la capacité générale du consultant / du groupement à mettre à disposition le personnel nécessaire possédant l'expérience spécifique indispensable au projet. Des points supplémentaires seront attribués à des personnels soit permanents, soit rattachés à l'entreprise dans le cadre d'une coopération de longue date.

- Pour les candidats internationaux :

- une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du Candidat (en cas de groupement par chaque membre) ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par l'autorité compétente du lieu du siège du candidat (en cas de groupement par chaque membre) ;
- une attestation signée par l'Administration fiscale du lieu de résidence du candidat certifiant qu'il a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours (en cas de groupement par chaque membre) ;
- l'autorisation de vérification des références. Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Bureau de l'Etudes ou du mandataire du Groupement, devra permettre au Maître d'ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- des documents authentifiés démontrant la capacité financière du soumissionnaire ou du chef de file en cas de groupement qui doit être supérieur à cinq (05) millions d'Euros, calculé sur la moyenne des cinq (05) dernières années (bilans, attestations de chiffres d'affaires ou attestations fiscales ou comptes des profits et pertes des cinq (05) dernières exercices) ;
- un document de présentation du Bureau d'Etudes : historique, domaines d'expertise, effectifs (en cas de groupement par chaque membre) ;
- les références du Bureau d'Etudes ou Groupement de Bureaux d'Etudes (au plus 10) pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années : intitulé du projet, pays, client, budget, (voir format de présentation des références en Annexe 1) ;
- une déclaration d'engagement signée du Directeur Général de chacun des Bureaux d'Etudes membre du Groupement (Annexe 2) ;
- une liste du personnel disponible pour les services proposés (présentant la formation, l'expérience professionnelle et

régionale, l'ancienneté de service dans l'entreprise, l'expérience spécifique par rapport au projet ainsi que l'expérience de travail dans des fonctions similaires). Cette liste doit permettre d'apprécier de manière fondée la capacité générale du consultant / du groupement de mettre à disposition le personnel nécessaire possédant l'expérience spécifique indispensable au projet. Des points supplémentaires seront attribués à des personnels soit permanents, soit rattachés à l'entreprise dans le cadre d'une coopération de longue date.

L'évaluation des dossiers se fera en deux étapes :

- i- Evaluation selon des critères éliminatoires (acceptation/rejet) : Cela concerne tous les documents administratifs (justificatifs, attestations, déclarations etc.). Seulement les soumissionnaires qui auront rempli ces critères seront admis à l'évaluation technique de leurs dossiers ;
- ii- Evaluation technique du dossier de manifestation d'intérêt selon une grille d'évaluation avec un maximum de 100 points. Le soumissionnaire doit atteindre au moins 70% des points pour être pré-qualifié. Si le nombre minimum de 70 points est atteint par plus de cinq soumissionnaires, les cinq candidats ayant obtenu le score le plus élevé seront sélectionnés. La grille d'analyse est la suivante :

Rubriques		Points
1.	Expérience acquise	
1.1	Expérience dans le traitement de projets comparables	25
1.2	Expérience dans diverses conditions de travail dans les pays en voie de développement	10
1.3	Expérience dans le développement rural dans la région (Afrique centrale)	5
Sous-total		40
2.	Aptitude spécifique au projet	
2.1	Evaluation du savoir-faire et des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre	25
2.2	Evaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs en lien avec le projet	20
2.3	Evaluation du personnel clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe de projet	10
2.4	Spécificités par rapport au projet des documents de candidature, leur forme et leur exhaustivité	5
Sous-total		60

8. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables, au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres, aux adresses suivantes :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose - MINEPAT à Yaoundé, 2^{ème} étage, Porte n° 231 bis. Tél : 222 23 36 48, 222 23 19 97, 222 22 55 04 ; Fax : 222 23 36 48 ; E-mail : yepmoujj@yahoo.fr, djoubeyrou_roland@yahoo.com »

9. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres International Restreint portant sur « l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord » tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 26 Octobre 2017

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 03434/ASMI/MINHDU/2017 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE DANS CERTAINES COMMUNES DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'appui aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière de planification urbaine et afin de constituer une liste restreinte de Consultants devant participer aux Appels d'Offres Nationaux Restreints relatifs à l'élaboration des documents de planification urbaine pour certaines communes du Cameroun, au titre de l'exercice budgétaire 2018, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui désirent participer à la pré -qualification pour les opérations sus- indiquées et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme devant participer aux Appels d'Offres restreints portant sur l'élaboration des documents de planification urbaine au titre de l'exercice 2018.

Il comprend trois (03) lots distincts :

- Lot 1 : les Plans d'Occupation des Sols (POS) ;
- Lot 2 : les Plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) ;
- Lot 3 : le plan de Secteur.

NB : Chaque candidat devra préciser le ou les lots sollicités. Chaque commune fera l'objet d'un lot unique lors des appels d'offres restreints qui seront lancés par les Commissions de Passation des Marchés compétentes, à l'issue du présent ASMI. Les délais prévus pour l'exécution desdites études sont de huit (08) mois pour les POS, six (06) mois pour les PSU et huit (08) mois pour le PS.

Ces études viseront entre autres, et selon le cas, le soutien des Collectivités Territoriales Décentralisées concernées pour fixer :

- Les orientations fondamentales, réglementaires, administratives ou financières, de l'aménagement du territoire de la commune;
- La destination générale des sols ;
- La programmation progressive de la mise en œuvre du Plan et des équipements, dont un Plan-programme pour une première phase d'exécution de 5 ans ;
- Le périmètre de chacune des zones d'affectation ;
- Les règles, les restrictions et les servitudes particulières d'utilisation du sol.

Il s'agira d'établir suivant le cas :

- l'établissement d'un bilan diagnostic, dans lequel le Consultant, à la suite d'un travail préliminaire procédera à une analyse qualitative et quantitative des sites naturels et créés (atouts et contraintes), du contexte socio-économique et démographique, de l'accès au logement et aux services urbains de base des populations avec un accent sur les groupes défavorisés ;
- la proposition des scénarii de développement de la commune ou du secteur concerné s'il s'agit du plan de secteur;
- l'animation de concertations publiques ciblées sur les scénarii de développement proposés;
- la production d'un rapport justificatif ;
- la production d'un règlement d'urbanisme et des documents graphiques, conformément à la loi régissant l'urbanisme au Cameroun.

3. Remises des offres

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), ou à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération, sise au 4^e étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), Tél : 222 219 919.

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03434/ASMI/MINH DU/2017 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018.

« A l'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Dépôt des dossiers

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard **le 05 DECEMBRE 2017 à 12 heures** avec la mention :

4. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

1. Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant le ou les lots sollicités;
- Une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Il est précisé que l'absence ou la non- validité d'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

2. Volume 2 (Dossier Technique)

2.1 La liste des experts clé de la firme

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

A- Pour les groupes 1 et 2 (POS et PSU)

*** Un Chef de Mission, Urbaniste justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine:**

- Formation en urbanisme (BAC+5)
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain, d'études stratégiques, de planification et de programmation urbaine.
- Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de mission ;
- Etre inscrit à l'Ordre des Urbanistes du Cameroun (ONUC).

*** Un Ingénieur VRD ou de trafic:**

- Formation d'Ingénieur de Génie Civil (BAC+5)
- Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets ;
- Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines
- Expérience minimale d'au moins deux (03) projets d'études de planification urbaine en Afrique au Sud du Sahara et bien connaître l'environnement communal camerounais et les questions relatives à l'environnement urbain.

*** Un Architecte :**

- Formation en architecture et urbanisme (BAC + 5).
- Expérience minimale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière ;
- Avoir participé à au moins trois (03) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ;
- Etre inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC).

*** Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG) :**

- Formation en Géographie, Cartographie, Topographie ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'Information Géographique
- Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;
- Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique,
- Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie.

*** Un Socio-économiste:**

- Titulaire d'un diplôme sanctionnant les études post - universitaires au moins BAC+5 dans les domaines de la prévision économique et de la fiscalité locale,...
- Expériences professionnelles d'au moins 07 ans dans l'un de ces domaines ou dans le domaine de la gestion urbaine ou du développement urbain local ;
- Avoir réalisé au moins 03 études dans le domaine d'audits financiers, ou des finances locales. La connaissance du contexte des communes camerounaises et la justification d'une expérience dans ces domaines sur le plan national ou international seront très appréciées.

*** Un géographe :**

- Formation en géographie (BAC+5) ;
- Expérience minimale d'au moins 7ans dans les études urbaines ;
- Avoir participé à au moins deux (02) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ;
- Bonne connaissance du développement durable.

B- Pour le groupe 3 (PS)

En tout état de cause, le personnel clé minimal requis sera le suivant :

*** Un Chef de Mission : Architecte-Urbaniste,**

- Formation (Bac + 5) ;
- expérience professionnelle probante d'au moins dix (10) années dont 5 acquises comme personnel permanent ou comme consultant attitré de la firme candidate, la firme mandataire en cas de groupement ; avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études d'urbanisme en tant que personnel clé pour cette firme et être inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC).

Le Chef de mission devra faire partie du personnel permanent du cabinet et être présent à Douala pendant toute la durée de la prestation d'étude.

*** Un Ingénieur du Génie Civil et/ou Génie Urbain**

- Formation (Bac + 5) justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins sept (07) années en infrastructures urbaines et en évaluation socio-économique ;
- avoir réalisé dans les cinq dernières années au moins deux prestations d'études d'infrastructures urbanisme en tant que personnel clé pour cette firme

*** Un topographe : Ingénieur Géomètre ou universitaire de formation équivalente**

- (Bac + 3) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation travaux topographiques et d'enquêtes cadastrales en milieu urbain dont au moins cinq ans en qualité de responsable de la topographie ;

*** Un juriste :** Formation en droit ou en urbanisme (Bac+4/5) spécialiste des questions légales en milieu urbain, en droit foncier et en politiques urbaines et ayant participé à une étude d'aménagement urbain de complexité similaire à celle faisant l'objet de la présente consultation ;

*** Un Sociologue urbain,** Titulaire d'un diplôme au moins BAC+3 en sociologie urbaine, ayant au moins 07 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du traitement des données en matière de planification urbaine, de programme de développement et dans les analyses sociologiques des projets similaires, et avoir participé à au moins 03 projets d'élaboration de Plans d'urbanisme ;

*** Un Economiste ,** Titulaire d'un diplôme sanctionnant les études post - universitaires au moins BAC+5 dans les domaines de la prévision économique et de la fiscalité locale,..., ayant au moins 07 ans d'expérience professionnelle dans l'un de ces domaines ou dans le domaine de la gestion urbaine ou du développement urbain local et avoir réalisé au moins 03 études dans le domaine d'audits financiers, ou des finances locales. La connaissance du contexte des communes camerounaises et la justification d'une expérience dans ces domaines sur le plan national ou international seront très appréciées.

*** Un Environnementaliste,** Formation en Sciences environnementales (BAC+4), ayant au moins 5ans d'expérience en analyse environnementale de projets et en analyse de risques et justifiant d'au moins trois (03) références dans les projets similaires, Bonne connaissance du développement durable.

*** Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG) :**

- Formation en Géographie, Cartographie, Topographie ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'Information Géographique

- Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;

- Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique,

- Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- Pour les Urbanistes, une attestation d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;
- Pour les Architectes, une attestation d'inscription à l'ONAC pour l'année en cours ;
- Pour les Ingénieurs de Génie Civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours ;
- Une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, administration responsable, bailleur de fonds).

NB : L'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

2.2 Les références du Cabinet

Le BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'aménagement urbain et la programmation urbaine, pendant les dix (10) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;

2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels, etc.) présents au siège du BET ;

b) La liste de tout autre matériel topographique et géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

2.4 Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut pré financer les prestations à hauteur de :

- **70 millions de FCFA pour les groupes 1 et 2;**
- **75 millions de FCFA pour le groupe 3.**

2.5 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

5. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Ne pas avoir plus de deux (02) études en cours au MINHDU.

2- Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants pour chaque Lot :

- Personnel : **50 points**
- Références : **30 points**
- Matériel : **05 points**
- Capacité financière : **15 points.**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent seront retenus.

6. Evaluation et publication des resultats**1. Critères de sélection**

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplaçant les conditions suivantes :

- Etre un Bureaux d'Etudes Techniques ou Cabinets d'Urbanisme exerçant dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat ou du développement urbain, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;
- Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- Justifier d'une expérience suffisante dans le domaine des études de planification urbaine, d'urbanisme et de développement urbain ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;
- Ne pas avoir plus de deux études en cours au MINHDU.

Publication des résultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 3 Novembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLCITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 3435/ASMI/MINHDU/2017 DU 03 NOVEMBRE 2017 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MINDH DU DE LA MENOUA, DU LOGONE ET CHARI ET DU MAYO-DANAY

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt à l'intention des bureaux d'études ou des groupements de consultants associés qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sus-indiquées.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Architecturales et Techniques devant participer à l'appel d'offres national restreint pour les études architecturales et Techniques en vue de la construction des délégations départementales du MINH DU de la MENOUA, du LOGONE ET CHARI et du MAYO-DANAY, qui sera lancé par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour le compte de l'exercice 2018.

3. Consistance des prestations

Le principal résultat attendu de ces études architecturales et Techniques, est la confection des documents techniques et graphiques, pour les phases APS et APD, ainsi que les prescriptions fondamentales pour leur réalisation conforme aux normes. La définition de cette stratégie s'articulera entre autres sur :

- Une étude géotechnique,
- l'étude d'impact environnemental,
- les études architecturales,
- les études d'ingénierie,
- les études des corps d'état secondaires.
- la confection des documents graphiques aux échelles réglementaires,
- la production des documents écrits.

4. Participation et origine

-Etre un cabinet d'architecte, un bureau d'études ou un groupement de consultants associés installé au Cameroun;
-justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment : présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV.1 ci-dessous; disposer d'une expérience avérée dans le domaine objet des prestations ; disposer ou s'engager à recruter le personnel et à acquérir le matériel compatibles avec les prestations à réaliser ; présenter une capacité financière devant couvrir les coûts des prestations à réaliser.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, en 04 exemplaires dont un original et trois copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir au plus tard le 05 DECEMBRE 2017, à 13 heures précises heure locale à l'adresse suivante :

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN, SERVICE DES MARCHES, 9^{ème} ETAGE-PORTE 02, IMMEUBLE MINISTERIEL N° 1 (FACE POSTE CENTRALE) - YAOUNDE

Avec la mention

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 03435/ASMI/MINH DU/2017 DU 03 NOVEMBRE 2017

POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES
DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MINH DU DE LA MENOUA, DU LOGONE ET CHARI ET DU
MAYO-DANAY ».

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes, en français ou en anglais.

Volume 1 (DOSSIER ADMINISTRATIF)

Le « volume 1 » comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées d'au plus trois (03) mois :

- une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- l'original de l'attestation de non-redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts;
- l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- l'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Public (ARMP) ;

En cas de groupement, chacun des membres constitutifs devra fournir les pièces de b) à d), la pièce a) étant produite par le mandataire du groupement. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (DOSSIER TECHNIQUE)

Le dossier technique devra comprendre :

L'Organigramme complet

Il pourra être présenté sous forme d'un schéma accompagné éventuellement d'une note explicative.

La liste du personnel

Elle indiquera :

- le Chef de Projet
- le personnel technique (experts) ;
- le personnel d'appui (techniciens, etc...).

Le candidat fournira pour chaque personnel les pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- un C.V daté et signé par le concerné ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;
- la définition des tâches proposées pour chaque personnel ;
- une attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou copie du contrat de travail dudit personnel.

La liste indicative des experts clés jugés nécessaires pour la réalisation des prestations se présente comme suit :

EXPERTS	Nombre	Poste	Nombre d'années d'expérience minium
Architecte	01	Chef de projet	05 ans
Ingénieur génie électrique (Electromécanicien ou électronicien ou électricien)	01	Expert	03 ans

Ingénieur de Génie civil	01	Expert	03 ans
Géotechnicien	01	Expert	03 ans
Environnementaliste	01	Consultant	03 ans
PERSONNEL D'APPUI			
Electrotechnicien	01	Personnel d'appui	03 ans
Technicien de Génie civil	01	Personnel d'appui	03 ans
Frigoriste	01	Personnel d'appui	03 ans
Plombier	01	Personnel d'appui	03 ans
Autres à préciser	01	Personnel d'appui	03 ans

Les références du bureau d'études

Le bureau d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références en particulier dans le domaine similaire (conception de bâtiments, ERP). Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par la photocopie des première et dernière pages du contrat concerné, conjointement avec le procès-verbal de recette ou l'attestation de bonne fin y afférents.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat déclarera les moyens en sa possession nécessaires à la réalisation de l'étude et à mettre à la disposition du personnel, notamment :

- la logistique de transport et de communication ;
- le matériel informatique et bureautique opérationnel en sa possession ;
- tout autre matériel jugé nécessaire.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre.

La justification desdits moyens se fera par les photocopies légalisées des cartes grises (par les services compétents du Ministère des Transports) pour le matériel roulant et les factures pour le reste du matériel.

7. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif non conforme (voir point IV.1) ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- plus de 02 études en cours avec le MINH DU ;
- note technique inférieure à 70 points

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

N°	CRITERES	POINTS
1	Référence pour les prestations similaires justifiées	30
2	Personnel	50
3	Moyens techniques et matériels	15

4	Présentation	05
---	--------------	----

8. Evaluation et publication des resultats

L'insertion dans le dossier d'appel d'offres restreint, de la liste des candidats pré-qualifiés tient lieu de publication des résultats du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 3 Novembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KUMBA

**ADDENDUM OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 001/ONIT/KCC/SW/KCCTB/2017 OF 26/09/2017,
FOR THE REHABILITATION OF SOME STREETS IN THE KUMBA CITY COUNCIL MUNICIPALITY, MEME
DIVISION, SOUTH WEST REGION LOT 1 & LOT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Following Amendment of the tender file mention below, the Government Delegate to the Kumba City Council, Contracting Authority hereby informs all prospective Bidders that, instead of submission of Tenders and Opening of Tenders on 27/10/2017, reads, submission and opening of Tenders on **3/11/2017** time and venue remains the same.

DOCUMENT No. 7 BILL OF QUANTITIES AND COST ESTIMATES

LOT. 02 RTC - BONAKAMA

SERIE 300: DRAINAGE AND STRUCTURE 401a Construction of box culvert

Unit	Qty
MI	1

LOT. 02 RTC - BONAKAMA

SERIE 300: DRAINAGE AND STRUCTURE 401a Construction of box culvert

Unit	Qty
MI	8

KUMBA le 26 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NGOH NKELLE Victor

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

WITH RESPECT TO TENDER N° 019/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 14/09/2017 FOR THE SUPPLY OF MAINTENANCE TOOLS, OFFICE FURNITURE AND AGRICULTURAL & OFFICE EQUIPMENT TO SOWEDA BY ERNERGENCY PROCEDURE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

The General Manager of the South West Development Authority (SOWEDA) hereby informs bidders who submitted bids in response to the Tender indicated above that the contracts have been awarded as follows:

Lots	Subject of Contract	Winner	Contract Price FCFA TTC	Duration of Contract
Lot 1	Supply of Maintenance Tools	HOPECAM Company Ltd P. O. Box 208 Buea	14,429,300	02 Months
Lot 2	Supply of Office Furniture	KLINEX Cameroon P. O. Box 517 Bamenda	15,108,975	02 Months
Lot 3	Supply of Agricultural & Office Equipment	Unsuccessful		

The other bidders were disqualified/eliminated for the following reasons: **Lot 2**

N°	Bidder	Reasons for Disqualification/Elimination
1	HOPECAM Company Ltd, P. O. Box 208 Buea	Technical Score below 70% (25%)

Lot 3

N°	Bide fer	Reasons for Disqualification/Elimination
1	LABATA Enterprise, P. O. Box	Technical Score below 70% (0%)

The successful bidders are hereby invited to immediately report to the SOWEDA Head Office in

- Buea in view of subscribing, the draft contract.

On the other hand, all unsuccessful bidders are requested to report at the SOWEDA Department of General Affairs within 15 days from the date of publication of this Press Release and collect their offers. After this deadline, the bids shall

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017
RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique au titre de l'additif n°03, que : la date de dépôt des offres initialement prévue **le 31 Octobre 2017**, est reportée **au 07 Novembre 2017** à 12 heures, heure local.

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 30 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°08/C/C/SG/C1PM/20 17 DU 01/11/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/A0NO/CIM/CIPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 20.17 POUR LA SURVEILLANCE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE LA VILLE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :

L'entreprise ci-dessous, l'unique soumissionnaire, a été retenue comme adjudicataire relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Surveillance et contrôle des Travaux de construction de la gare routière de la ville de Loum, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence	GROUPEMENT : TITAN INGENIERING (13P : 4946 Douala, Tél. : 670 26 97 51) & ZAD SERVICE (BP : 9435 Douala, Tél. : 695688646),	FCFA 9 399 989 (neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf-cent quatre-vingt-neuf TTC	Six (06) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 1 Novembre 2017

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°09/C/C/SG/CIPM/2017 DU 01 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03BIS/A0NO/C/LM/CIPM/2017 DU 11 SEPTEMBRE 2017 POUR T ES TRAVAUX D 'ALIMENTATION ET D'EXTENSION CDE AU QUARTIER KILOMETRE 99 DE LA VILLE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D 'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :

L'entreprise ci-dessous, l'unique soumissionnaire, a été retenue comme adjudicataire relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux d'Alimentation et Extension du réseau CDE au quartier KM 99 à, Loum, dans la Commune de boum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région Du Littoral •	ET S ROXANE SERVICES BP : 5203 Douala, Te. : 677 21 63 60/696 84 07 80	FCFA 20 684 151 (vingt millions six cent quatre-vingt-quatre mille cent cinquante un) TTC	trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au** Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 1 Novembre 2017

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 03425/C/MINH DU PORTANT RECTIFICATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

La date de remise des offres relatives aux Appels d'offres ci-après :

- n° 068/AONO/MINH DU/CMPM/17 du 16 octobre 2017 pour l'exécution des travaux de bitumage de la voie d'accès à la zone industrielle de Bamenda et

- n° 069/AONR/MINH DU/CMPM/17 du 16 octobre 2017 pour le contrôle et la surveillance des travaux de bitumage de la voie d'accès à la zone industrielle de la ville de Bamenda,

initialement prévue le 07 novembre 2017 à 13 Heures, est reportée au **09 novembre 2017** à 13 Heures.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Novembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

**WITH RESPECT TO TENDER N° 020/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 20/09/2017 FOR THE SUPPH 01
OFFICE EQUIPMENT & FURNITURE TO SOWEDA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The General Manager of the South West Development Authority (SOWEDA) hereby informs bidders who submitted bids in response to the Tender indicated above that the contracts have been awarded as follows:

Subject of Contract	Winner	Contract Price FCFA TTC	Duration of Contract
Supply of Office Equipment and Furniture	AWUSA International B. P. 644 Limbe	41,242,613	02 Months

The other bidders were disqualified/eliminated for the following reasons:

N°	Bidder	Reasons for Disqualification/Elimination
1	JUNIOR Computers, P. O. Box 67 Limbe	Technical Score below 70% (0%) Absence of technical specifications
2	Buy More Enterprise, P. O. Box 01 Buea	Technical Score below 70% (0%). Incomplete technical bid
3	Enterprise Youchi Cam, P. O. Box 392 Buea	Invalid fiscal documents

The successful bidder is hereby invited to immediately report to the SOWEDA Head Office in Buea in view of subscribing the draft cÉntract.

On the other hand, all unsuccessful bidders are requested to report at the SOWEDA Department of General Affairs within 15 days from the date of publication of this Press Release and collect their offers. After this deadline, the bids shall be destroyed as provided for by the regulations in force.

BUEA le 26 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENEME Andrew NGOME

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

PUBLICATION OF RESULTS FOR THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 005/ONIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 08/09/2017 FOR THE SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MUNDEMBIA COUNCIL CHAMBERS NDAIN DIVISION, SOUTH WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The South West Regional Delegate of Public Contracts informs the following contractor who tendered for the above, that the bids have been awarded as follows:

N°	Description	Winner	Montant FCFA Amort TTC	Delivery period
1	FOR THE SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MUNDEMBIA COUNCIL CHAMBERS NDAIN DIVISION, SOUTH WEST REGION.	ORCO GROUP	17.367,000	NINE (09) months

The contractor concerned should contact the South West Regional Delegate of Public Contracts — Buea as soon as possible to collect a letter of Notification of Award and the draft contract for subscription

Contractors not retained are requested to collect their tender documents within 15 days from the date of publication of this communiqué. Failure to do so, the said documents shall be disposed of without further notice,

BUEA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

KATI ALFRED NJILGTI

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

WITH RESPECT TO TENDER N° 019/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 14/09/2017 FOR THE SUPPLY OF MAINTENANCE TOOLS, OFFICE FURNITURE AND AGRICULTURAL & OFFICE EQUIPMENT TO SOWEDA BY ERNERGENCY PROCEDURE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

The General Manager of the South West Development Authority (SOWEDA) hereby informs bidders who submitted bids in response to the Tender indicated above that the contracts have been awarded as follows:

Lots	Subject of Contract	Winner	Contract Price FCFA TTC	Duration of Contract
Lot 1	Supply of Maintenance Tools	HOPECAM Company Ltd P. O. Box 208 Buea	14,429,300	02 Months
Lot 2	Supply of Office Furniture	KLINEX Cameroon P. O. Box 517 Bamenda	15,108,975	02 Months
Lot 3	Supply of Agricultural & Office Equipment	Unsuccessful		

The other bidders were disqualified/eliminated for the following reasons: **Lot 2**

N°	Bidder	Reasons for Disqualification/Elimination
1	HOPECAM Company Ltd, P. O. Box 208 Buea	Technical Score below 70% (25%)

Lot 3

N°	Bide fer	Reasons for Disqualification/Elimination
1	LABATA Enterprise, P. O. Box	Technical Score below 70% (0%)

The successful bidders are hereby invited to immediately report to the SOWEDA Head Office in

- Buea in view of subscribing, the draft contract.

On the other hand, all unsuccessful bidders are requested to report at the SOWEDA Department of General Affairs within 15 days from the date of publication of this Press Release and collect their offers. After this deadline, the bids shall

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017
RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique au titre de l'additif n°03, que : la date de dépôt des offres initialement prévue **le 31 Octobre 2017**, est reportée **au 07 Novembre 2017** à 12 heures, heure local.

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 30 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 03425/C/MINH DU PORTANT RECTIFICATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

La date de remise des offres relatives aux Appels d'offres ci-après :

- n° 068/AONO/MINH DU/CMPM/17 du 16 octobre 2017 pour l'exécution des travaux de bitumage de la voie d'accès à la zone industrielle de Bamenda et

- n° 069/AONR/MINH DU/CMPM/17 du 16 octobre 2017 pour le contrôle et la surveillance des travaux de bitumage de la voie d'accès à la zone industrielle de la ville de Bamenda,

initialement prévue le 07 novembre 2017 à 13 Heures, est reportée au **09 novembre 2017** à 13 Heures.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Novembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

**WITH RESPECT TO TENDER N° 020/ONIT/SOWEDA/SITB/CP/17 OF 20/09/2017 FOR THE SUPPH 01
OFFICE EQUIPMENT & FURNITURE TO SOWEDA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The General Manager of the South West Development Authority (SOWEDA) hereby informs bidders who submitted bids in response to the Tender indicated above that the contracts have been awarded as follows:

Subject of Contract	Winner	Contract Price FCFA TTC	Duration of Contract
Supply of Office Equipment and Furniture	AWUSA International B. P. 644 Limbe	41,242,613	02 Months

The other bidders were disqualified/eliminated for the following reasons:

N°	Bidder	Reasons for Disqualification/Elimination
1	JUNIOR Computers, P. O. Box 67 Limbe	Technical Score below 70% (0%) Absence of technical specifications
2	Buy More Enterprise, P. O. Box 01 Buea	Technical Score below 70% (0%). Incomplete technical bid
3	Enterprise Youchi Cam, P. O. Box 392 Buea	Invalid fiscal documents

The successful bidder is hereby invited to immediately report to the SOWEDA Head Office in Buea in view of subscribing the draft cÉntract.

On the other hand, all unsuccessful bidders are requested to report at the SOWEDA Department of General Affairs within 15 days from the date of publication of this Press Release and collect their offers. After this deadline, the bids shall be destroyed as provided for by the regulations in force.

BUEA le 26 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENEME Andrew NGOME

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD OUEST

PUBLICATION OF RESULTS FOR THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 005/ONIT/PR/MINMAP/SWRD/SWRTB/2017 OF 08/09/2017 FOR THE SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MUNDEMB A COUNCIL CHAMBERS NDAIN DIVISION, SOUTH WEST REGION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The South West Regional Delegate of Public Contracts informs the following contractor who tendered for the above, that the bids have been awarded as follows:

N°	Description	Winner	Montant FCFA Amort TTC	Delivery period
1	FOR THE SUPERVISION AND TECHNICAL CONTROL OF WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF MUNDEMB A COUNCIL CHAMBERS NDAIN DIVISION, SOUTH WEST REGION.	ORCO GROUP	17.367,000	NINE (09) months

The contractor concerned should contact the South West Regional Delegate of Public Contracts — Buea as soon as possible to collect a letter of Notification of Award and the draft contract for subscription

Contractors not retained are requested to collect their tender documents within 15 days from the date of publication of this communiqué. Failure to do so, the said documents shall be disposed of without further notice,

BUEA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

KATI ALFRED NJILGTI

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°05/D/C/SG/CFPW1/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM
Autorité Contractante

Vu la constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés

Publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et

fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la décision N°0015/D/MINMAP du 20 janvier 2015 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;

Vu le procès-verbal de la session du 31 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communes ;

Considérant l'Avis d'Appels d'Offres n°04 bis/A0NO/C/LOUM/CIPMJ2017 du 11 septembre 2017 pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction de la gare routière de la ville de Loum, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région Du Littoral :

-DECIDE?

Article I' : LE GROUPEMENT TITAN INGNIERING ET ZAD SERVICES, BP : 4946 Douala, Tél : 6702697511695688646, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Avis d'Appels d'Offres susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit

Nature de la Lettre-Commande : Surveillance et le contrôle des travaux de construction de

la gare routière de la ville de Loum, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région Du Littoral ;

Montant de la Lettre-Commande : 9 399 989 (neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf-cent quatre-vingt-neuf) FCFA TTC.

Délai d'exécution : cent quatre-vingt jours (180) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I.

LOUM le 1 Novembre 2017

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

COMMUNIQUE *** RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°061.17/AONO/SONARA/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) POINTS
D'EAU COMMUNAUTAIRES DANS LES VILLAGES MUKUNDANGE ET DIKOLO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SONARA, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert n°061.17/AONO/SONARA/CIPM/17 pour la construction de deux (02) points d'eau communautaires dans les villages MUKUNDANGE et DIKOLO, que la commande a été attribuée à l'entreprise dénommée **ARCHIT Construction** B.P. 15384 Yaoundé, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 23.647.275** (vingt-trois millions, six cent quarante-sept mille deux cent soixante-quinze francs) et pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec la SONARA (*Direction de la Maintenance/ Département de l'Approvisionnement / **Service des Marchés***) afin de régler les formalités de signature du contrat.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à se présenter dans un délai de quinze (15) jours après la publication du présent communiqué, auprès des services compétents de la SONARA pour retirer leurs soumissions.

Passé ce délai, les offres qui n'auront pas fait l'objet de retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de la caution de soumission.

Fait à Limbé, le 31/10/2017

Le Directeur Général,

LIMBE le 31 Octobre 2017

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

IBRAHIM TALBA MALLA

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°06/D/C/SG/CIPM/2017 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-CONNUDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM
Autorité Contractante

Vu la constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés

Publics

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et

fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la décision N°0015/D/MINMAP du 20 janvier 2015 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;

Vu le procès-verbal de la session du 31 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communes ;

Considérant l'Avis d'Appels d'Offres n°03 bis/AONO/C/LOUM/CIPM/2017 du 11 septembre 2017 pour les travaux d'Alimentation et Extension du réseau CDE au quartier KM 99 à Loum, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région Du Littoral :

-DECIDE?

Article I' : LES ETS ROXANE SERVICES, BP : 5203 Douala,

Tél :677216360/696840780, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Avis d'Appels d'Offres susvisée



et dont les caractéristiques se présentent comme suit

Nature de la Lettre-Commande : pour les travaux d'Alimentation et Extension du réseau CDE au quartier KM 99 à Loum, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région Du Littoral ;

Montant de la Lettre-Commande : 20 684 151 (vingt millions six cent quatre-vingt-quatre mille cent cinquante un) FCFA TTC.

Délai d'exécution : quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 1 Novembre 2017

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N 1897/DG/PAD DU 30/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT ICCSOFT SA/RESYTAL, BP 5937 YAOUNDE, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 018/AOIR/PAD/CIPM/2017 DU 05 JUILLET 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ÉVALUATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE EXISTANT DU PORT AUTONOME DE DOUALA ET SON ACTUALISATION.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;

VU la Loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999, portant Statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;

VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;

VU le Décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Décision n° 142 D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 30 Juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;

VU l'Appel d'offres international restreint n° 018/AOIR/PAD/CIPM/2017 du 05 Juillet 2017 pour le recrutement d'un consultant chargé de l'évaluation du Schéma Directeur Informatique existant du Port Autonome de Douala et son actualisation ;

VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 20 Octobre 2017 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1er .- Le groupement **ICCSOFT SA/RESYTAL, BP 5937 YAOUNDE**, est retenu comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres international restreint n° 018/AOIR/PAD/CIPM/2017 du 05 Juillet 2017 pour le recrutement d'un consultant chargé de l'évaluation du Schéma Directeur Informatique existant du Port Autonome de Douala et son actualisation.

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 45 016 875 FCFA TTC**
- **DELAI D'EXECUTION :Trois (03) mois**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires' Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 30 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIE, MAÎTRE D'OUVRAGE INFORME LES ENTREPRISES AYANT ACQUIS LES DEMANDES DE COTATION POUR ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM QUE LES QUANTITÉS ET LES RÉFÉRENCES MERCURIALES ONT ÉTÉ MODIFIÉES AINSI QU'IL SUI : PRIX DÉSIGNATIONS QUANTITÉS 201 CAHIER DE PRÉPARATION POUR FRANCOPHONE 700 202 CAHIER DE PRÉPARATION POUR ANGLOPHONE 50 203 ARDOISINE 94 204 STYLO BILLE BLEU 100 206 CRAIES DE COULEUR : RÉFÉRENCE MERCURIALE 49 003 130 100 LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RESTE MAINTENUE AU LUNDI 06 NOVEMBRE 2017 À LA MÊME HEURE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Consistance des prestations		
Au lieu de ...		
Prix	Désignations	Quantités
201	Cahier de préparation imprimé et grand format pour francophone «la préparation rendue facile»	1000
202	Cahier de préparation imprimé et grand format pour anglophone «iesson préparation made easy»	70
203	Ardoisine	100
204	Stylo BIC Bleu	150
206	Craie Robercolor couleur	49 003 130 064

1 Consistance des prestations**Lire plutot**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam Ile, Maître d'ouvrage informe les Entreprises ayant acquis les Demandes de Cotation pour acquisition du Paquet Minimum que les quantités et les références mercuriales ont été modifiées ainsi qu'il suit :

Prix	Désignations	Quantités
201	Cahier de Préparation pour Francophone	700
202	Cahier de Préparation pour Anglophone	50
203	Ardoisine	94
204	Stylo bille Bleu	100
206	Craies de Couleur : Référence mercuriale	49 003 130 100

La date limite de dépôt des offres reste maintenue au Lundi 06 Novembre 2017 à la même heure.

LAFE-BALENG le 27 Octobre 2017

Le MAIRE

TAGNE NGEKO Emmanuel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !